



LIVRET D'ACCUEIL

Bénéficiaire bilan de compétences

MAJ le 15/02/2025

Notre société est empreinte d'une éthique et de valeurs fortes qui placent l'Homme au centre de l'emploi et de l'entreprise. Aussi, nous avons à cœur de vous rendre acteur de votre parcours et de votre avenir professionnel en vous apportant le recul et les outils nécessaires que vous soyez chef d'entreprise ou salarié.

Avec pragmatisme et simplicité, Valeurs & Compétences accompagne les entreprises dans la gestion de leurs ressources humaines et les salariés dans la gestion de leur carrière. Il s'agit de créer et mettre en place des outils qui seront exploitables ensuite par le dirigeant ; l'objectif étant de permettre de développer l'entreprise en optimisant le capital humain.

Valeurs & Compétences est heureux de vous accueillir dans le cadre de votre projet de bilan de compétences. Pour votre épanouissement et la qualité du déroulement de votre bilan, ce livret d'accueil vous permet de connaître toutes les conditions et les informations pratiques ainsi que les conditions de déroulement pédagogique et administratif de votre formation. Il vous permet de trouver facilement les solutions logistiques et techniques qui ont été mises en place afin que ce moment privilégié se déroule dans les meilleures conditions.

Nous mettons tout en œuvre pour que le bilan de compétences corresponde à vos attentes et restons vigilants à votre confort durant cette période.

Très bon bilan de compétences à vous.

Toute l'équipe de Valeurs & Compétences



Présentation de Valeurs & Compétences

Valeurs & Compétences propose depuis sa création en 2013 un ensemble de prestations d'accompagnement en ressources humaines pour les professionnels.

Notre offre de prestations

- **Le bilan de compétences** : En quoi, le bilan de compétences en Vendée serait différent des autres ? En effet. Le bilan de compétences respecte les mêmes règles. À La Roche-sur-Yon, à Saumur comme à Marseille. Qu'est-ce qui change alors ? La connaissance du territoire. Et c'est une vraie plus-value pour réussir votre projet professionnel.
- **La formation** : Communication, management, développement commercial, nos formations sont avant tout construites sur mesure pour les collaborateurs des entreprises
- **Le diagnostic en ressources humaines** : C'est un dispositif qui offre un regard précis, factuel sur les ressources humaines. Avec un focus sur les forces vives de l'entreprise, ses atouts mais aussi les points de vigilance à surveiller.
- **Le coaching** : le coaching vise l'autonomie de ses clients et s'appuie sur leurs ressources pour les aider à trouver des solutions.
- **L'évaluation de potentiels** : Nous faisons passer un test d'aptitude au candidat, que ce soit sur ses aptitudes commerciales ou managériales selon le poste à pourvoir. Nous pouvons également évaluer sa personnalité, sa résistance au stress ou ses capacités de communication. Nous contactons ensuite le candidat pour échanger sur les résultats de ses tests.

Nos engagements

Valeurs & Compétences est certifié **QUALIOP** dans la catégorie « action de formation » et « bilan de compétences ». Cette certification est non seulement un gage et une garantie supplémentaire quant à la qualité du processus du déroulement de nos actions de formation mais c'est aussi une reconnaissance de l'implication au quotidien de notre équipe.



Valeurs & Compétences est membre de la **FFPABC** (Fédération Française des Professionnels de l'Accompagnement et du Bilan de Compétences). Leur mission : Fédérer les professionnels de l'accompagnement et du bilan de compétences et garantir la qualité de la prestation de bilan de compétences et toute autre prestation associée, délivrées par ses membres dans un haut niveau d'exigence.

Valeurs & Compétences est membre **Ruptur**. Leur ambition : transformer concrètement et collectivement un modèle économique en fin de cycle par un nouveau mode de pensée centré sur l'environnement et une éthique durable.



Notre équipe pour accompagner votre projet



Marie Coutanceau

Co-gérante

Psychologue du Travail et coach



Aline Desbruères

Conseillère bilan de compétences



Frédéric Pascal

Formateur et coach



Charles Barreau

Co-gérant

Ingénieur Arts et Métiers



Stéphane Serazin

Psychologue du Travail et coach

Bilan de compétences

Le déroulement de votre bilan de compétences en présentiel et/ou distanciel

L'entretien d'information : Le rendez-vous d'information (gratuit sans engagement en distanciel ou présentiel) permet d'analyser vos besoins, la méthodologie et les financements

Phase préliminaire

1^{er} entretien : Analyse de la demande, contractualisation du bilan

Étude de votre situation personnelle et professionnelle actuelle et passée, se fixer des objectifs

Phase d'investigation

2^{ème} entretien : Exploration du parcours et des expériences

Mise à plat du passé pour mieux envisager l'avenir, comprendre les choix et les décisions qui ont jalonné votre parcours sur le plan professionnel et extraprofessionnel

3^{ème} entretien : Analyse des compétences professionnelles et extra- professionnelles

Identification de vos savoir-faire, savoir-être et connaissances, travail d'analyse sur les compétences transférables

4^{ème} entretien : Travail sur vos valeurs et centres d'intérêts

Identification de vos intérêts professionnels, facteurs de motivation et de vos valeurs

5^{ème} entretien : Analyse de votre profil personnel au regard des pistes évoquées

Mieux se connaître, prise de conscience de vos ressources comportementales et axes de vigilance

6^{ème} entretien : Approfondissement des pistes

Mesure des écarts entre le projet et les ressources, les freins et les aspirations, plan d'action intermédiaire : recherche des centres de formations, analyse du marché de l'emploi

Phase de conclusion

7^{ème} entretien : Élaboration du plan d'action

Finalisation des projets professionnels envisagés via des enquêtes métier et/ou stage sous forme de plan d'action, travail sur les ressources personnelles exploitables et les partenaires éventuels, refonte du CV et de la lettre de motivation

8^{ème} entretien : Formalisation du plan d'action vis-à-vis des projets

Reprise des étapes du bilan : orientations retenues et actions à mettre en œuvre pour la suite, corédaction de la synthèse

Entretien de suivi : Suivi à 6 mois

Entretien réalisé pour identifier l'état d'avancement du/des projet(s) et lever les éventuels freins à la mise en place du projet

Modalités pédagogiques

Lors de la finalisation de votre inscription, un calendrier prévisionnel est établi entre votre conseiller et vous afin de définir les **8 rendez-vous** qui constituent le bilan de compétences.

Les rendez-vous sont planifiés sur une durée de **3 heures** chacun. Aux huit rendez-vous viennent se rajouter un entretien de suivi d'une durée d'1 heure planifié six mois après la fin de votre bilan.

Vous pouvez réaliser ce travail personnel dans nos locaux sur votre demande.

Attention : si votre bilan de compétences se réalise sur votre temps de travail, le temps de travail personnel qui suit le rendez-vous est à réaliser obligatoirement dans nos locaux.

Le calendrier prévisionnel de vos rendez-vous est transmis par mail en pièce jointe de votre convocation.

Valeurs & Compétences s'engage à adapter le planning de rendez-vous à votre disponibilité. Aussi l'amplitude horaire possible pour vos créneaux est la suivante :

- Du Lundi au Jeudi de 8h30 à 20h
- Le Vendredi de 8h30 à 17h

Les séances peuvent être ponctuellement espacées de 15 jours pour faciliter le recueil d'informations, notamment au moment de la mise en place de l'enquête auprès de professionnels,

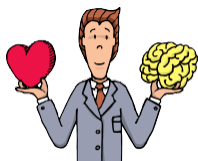
La qualité des échanges : L'ensemble de la démarche se déroule en individuel, lors d'entretiens de face à face, Les entretiens sont réalisés par un(e) consultant(e) expérimenté(e), psychologue de formation. Ils sont fondés sur une écoute et une conduite clinique étayées par des référents théoriques et pratiques solides au cœur desquels se trouvent la bienveillance et la neutralité.

Méthode d'évaluation : Synthèse du bilan de compétences remise à la fin du bilan de compétences

En bref :

- Durée totale : 2 à 3 mois en moyenne,
- Durée des rendez-vous en moyenne: 3h
- Nombre de séances : 8 en tout (en dehors des entretiens préalables et de suivi),
- Rythme : Un entretien par semaine puis tous les 15 jours sur les 3 derniers rendez-vous,
- Bilan possible pendant le temps de travail

Nos outils, tests et supports



Les tests d'aptitudes comportementales et motivations professionnelles constituent un éclairage intéressant à nos échanges. C'est une base de réflexion sur votre façon naturelle d'aborder des situations professionnelles. Les résultats obtenus sont croisés avec les pistes envisagées afin d'en analyser la pertinence sous l'angle de la cohérence avec votre façon d'être au travail



Les questionnaires et documents écrits qui vous sont remis avant chaque entretien abordent successivement les diverses thématiques du bilan de compétences (histoire professionnelle, aspirations...). Ils sont le support de votre réflexion, de vos démarches et de nos échanges au cours des différentes séances.

Le questionnaire d'enquête métiers et formation vise à optimiser vos rencontres de professionnels et le recueil d'informations sur le terrain.



Un recueil de coordonnées d'organismes et de sites internet vous permet de vous renseigner avec efficacité sur : la conjoncture économique, les métiers, formations, démarche de création d'entreprise...

Des moyens matériels : ordinateur, salle de documentation, revues, wifi, téléphone, bureau vous seront mis à disposition au cours de votre bilan de compétences. Un classeur rouge vous sera également remis pour classer l'ensemble des outils pédagogiques nécessaires à la bonne réalisation de votre bilan de compétences.

Modalités d'accès

La réalisation d'un bilan de compétences repose avant tout sur **l'engagement volontaire et autonome** de la personne qui souhaite le réaliser.

Aucun examen de pré-sélection ne vous sera demandé pour accéder à cette prestation.

Les conditions d'accès au Bilan de compétences dépendront plutôt de votre situation professionnelle. Comme l'indique le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, **toute personne active du secteur privé ou public** peut bénéficier d'un bilan de compétences.

Le bilan de compétences peut être financé par le biais du **Plan Formation** de votre entreprise, vos heures de **CPF** ou un **congé bilan de compétences**.

Accessibilité aux centres de bilan de compétences



Valeurs & Compétences vous reçoit pour votre bilan de compétences dans plusieurs sites :

- **50 rue du Vieux Bourg**
85170 Dompierre sur Yon
- **11 rue Bisson**
85100 Les Sables d'Olonne
- **2 rue de la Levée**
49400 Saumur

L'adresse du lieu de votre bilan vous est communiquée sur votre convocation à laquelle a été jointe le plan d'accès de la formation. Tous les locaux de Valeurs & Compétences et de ses partenaires sont selon le besoin, équipés **de matériels multimédias** ainsi que d'équipements et installations techniques. Le lieu de formation permet les distances de sécurité sanitaire exigées entre chaque personne. Des lingettes et ou gel hydro alcoolique sont mis à disposition si nécessaire.

Valeurs & Compétences vous propose également la réalisation de votre bilan de compétences en totalité ou en partie **à distance**, par l'intermédiaire d'outils numériques pour les entretiens en visio. L'outil utilisé est déterminé lors d'un premier échange téléphonique avec votre conseiller (Microsoft Teams, Google Meet, Skype...etc.). Vous devrez bénéficier pour cela d'une **adresse électronique valide** et d'un **équipement informatique** adéquate (ordinateur avec bonne connexion Internet et caméra).



Si vous avez besoin d'aménagement spécifique, merci de nous en informer pour que nous puissions faire le nécessaire le plus tôt possible.

Pour toute réclamations, vous pouvez nous contacter par écrit ou par mail à l'adresse suivante :

Valeurs & Compétences – 50 rue du Vieux Bourg

85170 Dompierre-sur-yon

contact@valeursetcompetences.fr

Notre référente handicap, Marie Coutanceau, se chargera de votre demande.

Votre présence et assiduité en présentiel et/ou en distanciel

Vous devez être présent(e) aux horaires indiqués sur votre Convocation de formation ou convenus avec votre conseiller. En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir votre conseiller dans les meilleurs délais.

Le contrôle de l'assiduité des bénéficiaires est assuré par votre signature chaque rendez-vous de **l'attestation de présence**. La signature de l'attestation de présence conditionne la réception immédiate le dernier jour de votre bilan de compétences, de votre Attestation de bilan de compétences. L'attestation de présence est nécessaire pour la validation du financement de votre bilan de compétences.

Évaluation de satisfaction

En fin de bilan de compétences en présentiel ou en distanciel, il vous est demandé la mesure de votre satisfaction de l'accompagnement suivi. Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation, les conditions d'accueil, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités relationnelles de votre conseiller.

Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'une analyse qualitative du bilan de compétences et du Conseiller au regard des autres accompagnements réalisés.



Nos partenaires

Nous avons eu à créer et mobiliser des réseaux de partenaires sur notre territoire, afin d'accompagner l'ensemble des projets professionnels.

Partenaires institutionnels : OPACIF, OPCALIA, Conseil Régional, organismes de formation, AGEFOS PME, CONSTRUCTYS, ADEFIM, CAPEB Vendée, FONGECIF, FAFSEA, Chambre des Métiers, CCI, DIRECCTE, Maisons de l'emploi, Pôle Emploi.



Les partenaires TH : Carsat, Agefiph, MDPH peuvent être mobilisés, accompagner les difficultés liées aux arrêts de travail répétitifs, et accompagner le retour vers l'emploi des salariés ayant une RQTH.



Partenaires privés : Entreprises de la région Pays de la Loire principalement avec lesquelles nous travaillons sur l'accompagnement à la gestion des Ressources Humaines dans l'entreprise. Nous avons également intégré des réseaux d'entrepreneurs : Vendée Grandeur Nature, Entrepreneurs du Pays Yonnais, Réseau Entreprendre Vendée, Vendée Réseaux Sociaux.



Les partenaires de la création d'entreprise : CCI, Chambres des métiers, cabinets comptables, Adie, Cédants et repreneurs d'entreprises, etc.



Vos contacts



Contactez votre conseiller bilan :

- **Marie Coutanceau**

06 73 71 14 39

m.coutanceau@valeursetcompetences.fr

- **Aline Desbruères**

06 72 59 97 00

a.desbrueres@valeursetcompetences.fr

- **Stéphane Serazin**

07 82 81 35 88

s.serazin@valeursetcompetences.fr



Rendez-vous sur

www.valeursetcompetences.com pour :

- Vous informer sur l'ensemble des prestations disponibles
- Demander un devis
- S'informer sur l'actualité de Valeurs & Compétences
- Consulter le blog et partager vos témoignages



Pour nous faire parvenir vos documents papier :

Valeurs & Compétences
50, rue du Vieux Bourg
85170 Dompierre sur Yon

contact@valeursetcompetences.fr



Référente Handicap :

Marie Coutanceau

06 73 71 14 39

m.coutanceau@valeursetcompetences.fr